

L'ICIS en bref

Le nouveau Système d'information intégré interRAI de l'ICIS

Octobre 2019



L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est heureux d'annoncer que le nouveau Système d'information intégré interRAI (SIIR) est maintenant opérationnel. Le SIIR, système intégré de production, de mise en lien et de déclaration de données dans les secteurs des services à domicile, des soins de longue durée et de la santé mentale chez les enfants et les jeunes, aide à l'amélioration des résultats dans le continuum de soins.

L'intérêt d'utiliser la suite intégrée d'instruments d'évaluation interRAI

- Les termes simplifiés et les définitions et options de codification communes facilitent la compréhension et l'utilisation des éléments.
- Grâce au nombre réduit d'éléments (pour les services à domicile et les soins de longue durée), les évaluations s'effectuent plus rapidement.
- L'utilisation plus uniforme d'une période d'observation sur 3 jours améliore la comparabilité entre les évaluations de la suite.
- Les réponses plus détaillées améliorent l'exactitude des évaluations.
- Les nouveaux éléments améliorent la pertinence clinique.
- Les échelles de résultats ont été affinées et de nouvelles ont été introduites.

Le nouveau système peut accueillir

- l'instrument Services à domicile (SD) interRAI;
- l'instrument Soins de longue durée en établissement (SLD) interRAI;
- l'instrument Santé mentale des enfants et des adolescents (SMEA) interRAI — Évaluation en milieu communautaire/Évaluation en milieu hospitalier/Dépistage.

Les avantages du nouveau système

- Il permet de recueillir des données exhaustives et normalisées sur les fonctions physiques et cognitives, la santé mentale et la qualité de vie d'une personne et les services qu'elle reçoit, en plus des données sur la gestion clinique à l'appui de la prise de décisions au niveau des points de services, de l'organisme et du système. Une seule collecte, plusieurs utilisations!
- Il permet aux utilisateurs de soumettre à l'ICIS les données administratives et les données d'évaluation presque instantanément et de recevoir une réponse immédiate validée directement au point de services qui les aidera dans la planification des soins et les initiatives d'amélioration de la qualité.

- Ses fonctions automatisées permettent aux utilisateurs de soumettre, demander, corriger, mettre à jour et supprimer des données et de transférer les clients d'un organisme à l'autre.
- Il permet aux utilisateurs de soumettre des demandes d'information au système de l'ICIS, et aux utilisateurs finaux de recevoir les résultats presque en temps réel à des fins opérationnelles.
- Il facilite le cheminement de l'information sur les soins de santé au sein des organismes grâce à l'adoption de normes d'échange de données modernes.
- Il facilite l'intégration et l'utilisation d'une terminologie et de concepts communs et normalisés. Cette approche permet d'améliorer le suivi des données sur les soins de santé d'une personne d'un milieu de soins à l'autre et ainsi de favoriser la continuité des soins et l'amélioration des résultats pour la santé.

Qui utilisera le nouveau système?

Bon nombre d'autorités compétentes au Canada mettent présentement en place les nouveaux instruments et certaines prévoient commencer à soumettre des données à l'ICIS en 2019. L'ICIS travaille avec elles ainsi qu'avec leurs fournisseurs de logiciels pour faciliter l'adoption de ces nouveaux instruments interRAI.

Les organismes et les autorités compétentes qui planifient adopter un ou plusieurs des nouveaux instruments compris dans le SIIR devraient communiquer avec leur fournisseur pour connaître sa capacité à mettre en place ces instruments et à répondre aux spécifications du SIIR.

Comment l'ICIS peut-il vous aider?

La [trousse d'outils pour la mise en œuvre du système interRAI](#) contient des conseils et des ressources pour les organisations et les autorités compétentes qui prévoient mettre en place le système d'évaluation interRAI. Pour les aider à comprendre le système d'évaluation d'interRAI, l'ICIS a aussi conçu des produits de formation et d'autres ressources. Pour toute question générale au sujet des nouveaux instruments d'évaluation et du système d'information, écrivez-nous à aide@icis.ca.

Les fournisseurs qui souhaitent offrir ces instruments d'évaluation au Canada doivent obtenir une licence auprès d'[interRAI](#) et de l'[ICIS](#). Les spécifications du SIIR sont maintenant disponibles pour l'instrument d'évaluation SD interRAI, l'instrument d'évaluation SLD interRAI et l'instrument SMEA interRAI. Lorsque le fournisseur de logiciels a réussi le test de conformité de l'ICIS, ses sites clients peuvent commencer à acheminer leurs données à l'ICIS.

Quelles seront les incidences sur le SISD et le SISLD?

Alors que les organismes et les autorités compétentes mettront en place les nouveaux instruments d'évaluation pour les services à domicile et les soins de longue durée et commenceront à participer au SIIR, l'ICIS élaborera un plan de mise hors service du Système d'information sur les services à domicile (SISD), qui comprend le RAI-HC, et du Système d'information sur les soins de longue durée (SISLD), qui comprend le RAI-MDS 2.0. Le SISD et le SISLD devraient être mis hors service définitivement sur un horizon de 5 ans. D'ici là, l'ICIS continuera de fournir un soutien aux organismes pour le processus de soumission de données à ces 2 systèmes.